

JE SUIS UNE PERSONNE MUSULMANE

LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE ET L'IMPORTANCE
D'UN CONGÉ À L'OCCASION DE L'AÏD



LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE ET L'IMPORTANCE D'UN CONGÉ À L'OCCASION DE L'AÏD

- L'Aïd el-Fitr et l'Aïd al-Adha sont deux fêtes musulmanes très importantes. Il peut arriver que, dans la même ville, ces fêtes soient célébrées selon les communautés musulmanes des journées différentes, et ce à deux ou trois jours d'intervalle. Cela s'explique par l'emploi de méthodes différentes pour déterminer le début des mois lunaires.
- L'Aïd el-Fitr signifie « rompre » et cette fête souligne la fin de la période du jeûne du ramadan. À l'occasion de l'Aïd el-Fitr, on a pour coutume de rendre visite à la famille et aux ami(e)s. Également, on incite alors les gens à aller voir les malades et les personnes âgées qui n'auraient pas de famille. L'Aïd moubarak (« bonne fête » de l'Aïd) est une salutation traditionnelle musulmane utilisée lors de la journée de l'Aïd.
- L'Aïd al-Adha est un festin où sont prononcées des prières collectives spéciales et qui est célébré avec les membres de la famille et les ami(e)s.
- Selon la tradition, on consacre trois journées à chacune de ces deux fêtes. Habituellement, les employé(e)s musulman(e)s demandent la permission de s'absenter et ils ou elles ne devraient pas être pénalisé(e)s en raison de ces absences.
- En cas de doute, l'employeur devrait toujours vérifier directement avec la personne ce que l'observance de leur religion requiert.

Communiquez avec les TUAC Canada pour plus d'informations

www.tuac.ca/justicesociale

Courriel : tuac@tuac.ca